

POLITIQUES D'ANNULATION POUR LES PROGRAMMES EN PRÉSENTIEL

POLITIQUE D'ANNULATION POUR LES PROGRAMMES COURTS OFFERTS PAR LES ARTISTES MASC EN TOURNÉE



TABLE DES MATIÈRES

Politique d'annulation pour les programmes courts offerts par les artistes MASC en tournée

| | |
|--|---|
| Concernant l'établissement/ l'école | 2 |
| Concernant les artistes MASC en tournée | 3 |

En cas d'annulations, MASC fera tous les efforts possibles pour replanifier l'événement.

DÉFINITIONS

Artistes en tournée :

Un artiste MASC qui est basé dans la région d'Ottawa et qui voyage dans plusieurs régions, offrant des ateliers ou des spectacles au cours d'une période spécifique.

NOTE IMPORTANTE

Conditions météorologiques sévères : les artistes MASC ne sont pas obligés de voyager s'ils ou elles considèrent les conditions comme dangereuses. Dans ce cas, nous demandons que les artistes communiquent avec l'école dans les plus brefs délais. Ces circonstances ne constituent pas une annulation au nom de MASC.

POLITIQUE D'ANNULATION

POUR LES PROGRAMMES COURTS OFFERTS PAR LES ARTISTES MASC EN TOURNÉE*

CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT/L'ÉCOLE

Si l'établissement annule une réservation confirmée avec MASC, à quelque titre que ce soit, il doit communiquer avec MASC **et** l'artiste. Les coordonnées de l'artiste sont sur le formulaire de confirmation de MASC.

Il est rarement possible de replanifier une présentation pour un.e artiste en tournée, puisqu'ils ou elles sont dans la région pour un temps très limité.

Avis d'annulation

11-25 jours ouvrables précédant le premier jour de la réservation.

0-10 jours ouvrables précédant le premier jour de la réservation.

Force majeure: annulations du transport scolaires, grèves, conditions météorologiques sévères, changements dans les mesures de santé publique, fermeture de la salle, panne d'électricité, éclosions de maladies graves, confinement ou incendie (excluant les exercices), décès, etc.

Frais d'annulation

L'établissement sera responsable de 50% de la facture originale, qui sera ensuite crédité à l'artiste.

L'établissement sera responsable de 100% de la facture originale, qui sera ensuite crédité à l'artiste.

Aucun frais ne sera redevable par l'établissement, et l'artiste ne recevra aucun paiement.

**Un artiste MASC qui est basé dans la région d'Ottawa et qui voyage dans plusieurs régions, offrant des ateliers ou des spectacles au cours d'une période spécifique.*

*** En plus des frais d'annulation, tous les frais irréversibles reliés au transport vers la ville ou l'établissement, à la location de matériaux et d'équipement seront facturés 100% à l'établissement et seront remboursés à l'artiste.*

POLITIQUE D'ANNULATION

POUR LES PROGRAMMES COURTS OFFERTS PAR LES ARTISTES MASC EN TOURNÉE*

CONCERNANT LES ARTISTES MASC EN TOURNÉE

Si l'artiste annule une réservation confirmée avec MASC, à quelque titre que ce soit, il doit communiquer avec MASC **et** l'établissement. Les coordonnées de l'établissement sont sur le formulaire de confirmation de MASC.

Avis d'annulation

Dans les 20 jours ouvrables précédant le jour de la réservation.

0-10 jours ouvrables précédant le jour de la réservation.

Absence

Force majeure: conditions météorologiques sévères, changements dans les mesures de santé publique, maladie, décès, accident, etc.

Frais d'annulation

10% du total de la facture sera déduit du prochain paiement redévable à l'artiste et crédité à l'établissement.

20% du total de la facture sera déduit du prochain paiement redévable à l'artiste et crédité à l'établissement.

30% du total de la facture sera déduit du prochain paiement redévable à l'artiste et crédité à l'établissement.

Aucun frais ne sera redévable par l'établissement, et l'artiste ne recevra aucun paiement.

**Un artiste MASC qui est basé dans la région d'Ottawa et qui voyage dans plusieurs régions, offrant des ateliers ou des spectacles au cours d'une période spécifique.*

***Si l'artiste a été payé pour la réservation et qu'il n'y a aucun futur paiement qui lui est dû, l'artiste devra rembourser MASC le même montant, qui sera alors crédité à l'établissement/l'école dans un délai convenu avec MASC.*

Nous recommandons aux artistes de ne pas réserver leur hébergement ou leur transport plus de 5 semaines avant la date de la tournée. Veuillez noter qu'aucun remboursement ne sera effectué pour les frais de voyage ou d'hébergement.